

12/01/21 AG Qualitévet

Rapport moral du Président :

En ce début d'année 2021, je vous souhaite tout d'abord le meilleur pour vous, vos proches, et vos institutions.

Je profite de cette circonstance pour dire ma grande admiration pour notre profession vétérinaire qui s'est mobilisée de façon remarquable contre la tragique pandémie que nous vivons pour aider notre société et la médecine humaine : en termes de diagnostic, même si cet apport n'a été reconnu que trop tardivement, en matériel, en médicaments, en surveillance du rôle potentiel des animaux dans la transmission du virus...

Aucun doute, les vétérinaires sont bien les maillons forts de ce concept « One Health, Une Santé » très présent à juste titre dans l'actualité des santés Humaine, Animale et Environnementale.

Qualitévet a apporté sa petite contribution à cette mobilisation en accélérant la parution de son guide d'hygiène, particulièrement pertinent dans ce contexte de risque infectieux.

Le conseil d'administration de notre Association n'a pu se réunir physiquement en 2020 et pour la première fois, c'est un CA virtuel qui a été organisé le 26 mai 2020. Nous avons longtemps espéré que ce CA de fin d'année pourrait nous rassembler comme habituellement Rue Bréguet. Mais nous avons dû renoncer et le second CA de Qualitévet de l'année 2020 se tient donc aujourd'hui au tout début de l'année 2021.

Ce rapport moral annuel sera un peu différent de ceux que j'ai pu vous présenter depuis le 4 janvier 2012, date de début de la présidence de l'AFVAC. Eric Guaguère alors président et lui-même convaincu de l'importance de Qualitévet m'avait confié la responsabilité de représenter l'AFVAC.

Classiquement très centré sur les réalisations de l'année en cours, je l'élargirai au bilan rapide et synthétique des huit années de présidence puisque l'AFVAC ne briguera pas une nouvelle fois la présidence de cette belle association qui réunit la très grande majorité des forces vives de notre profession. Il est logique et performant que d'autres institutions prennent le relais afin d'apporter une vision différente et des actions complémentaires.

Depuis sa création, la double mission historique de notre association est :

- d'organiser et coordonner les démarches « qualité » pouvant se mettre en place au sein de la profession vétérinaire
- et d'assurer la communication institutionnelle à propos de ces démarches qualité appliquées à l'exercice vétérinaire.

L'AFVAC, comme les autres acteurs de Qualitévet, a pleinement adhéré à ces deux objectifs et a débuté sa présidence dans un contexte cependant mitigé, certaines réalisations étant remarquables telles que la contribution à la mise en place de la radioprotection, aux modalités de détection des tares oculaires, à la rédaction et à la diffusion d'un guide de bonnes pratiques du médicament sous l'égide de la SNGTV... Ces actions étant sous contrôle d'un comité d'expertise constitué de personnalités compétentes. Mais d'autres projets sont restés en suspens en raison de divergence de vues concernant certains objectifs initiaux de certification ou labellisation.

Il fallait donc faire évoluer Qualitévet pour trouver une voie utile et non critiquable et exploiter la grande chance de bénéficier du support et des apports à la fois de l'université et de la profession vétérinaires.

La nouvelle ambition de Qualitévet approuvée chaque année par son CA a été d'être un outil au service de la profession vétérinaire, « profession à pratique prudentielle », en devenant une aide indispensable à la prise de décision. Grâce à sa composition, elle est structurée et performante pour

donner les arguments justes et indépendants, répondant aux critères de la démarche qualité qui facilitent la tâche du décisionnaire. Elle ne se reconnaît par contre aucune aptitude ni à la décision finale ni à la réalisation d'éventuels contrôles même si elle a pu les suggérer.

Pour concrétiser son ambition, la politique de Qualitévet s'est développée selon trois axes :

- Axe 1 : dépister les circonstances où la profession risque de se voir imposer une réglementation non adaptée et apporter « les bonnes » solutions. Il faut néanmoins se garder de révéler des situations où le risque est discutable voire improbable en se souvenant aussi qu'à chaque réglementation, la profession doit s'adapter. Qualitévet ne souhaite pas non plus être à l'origine de difficultés supplémentaires.
La radioprotection est un bel exemple de réussite de cet objectif.
- Axe 2 : confirmer ou infirmer une démarche qualité liée à des projets issus de ses membres ou proposés par un organisme extérieur. Les occasions ont été rares d'exprimer cette capacité mais elle est réelle et a pu être démontrée à travers plusieurs dossiers.
- Axe 3 : construire dans la mouvance de la démarche qualité des actions soit d'intérêt commun, soit plus ciblées sur une filière avec l'aide de toutes les composantes de Qualitévet.

Ce troisième axe s'est particulièrement développé avec la parution du guide Phenix une approche originale des modalités de l'euthanasie destiné à aider les praticiens et pour toutes les espèces. En effet, cet acte difficile est à l'origine de nombreuses incompréhensions entre les vétérinaires et leurs clientèles et ce guide répond également aux exigences de l'axe

La création de recommandations non imposables avec comme support des sites dédiés et accessibles par le portail de l'ordre des vétérinaires s'est poursuivie par la parution du guide de bonnes pratiques vétérinaires du médicament vétérinaire et son autoévaluation et par celle du guide d'hygiène et biosécurité.

Dans un avenir proche, un guide « analyses biologiques dans les établissements de soins vétérinaires » mettra à la disposition du praticien de toutes filières les informations lui permettant de choisir les analyses qu'il pourra réaliser dans les conditions de qualité, reproductibilité et traçabilité. Par la connaissance qu'il a de la biologie médicale dans les établissements de soins vétérinaires, il sera une des références d'une entité officielle « biologie vétérinaire » à laquelle nous aspirons tous.

Au fil des années, de nombreux autres dossiers ont pu être analysés, discutés avec la formulation fréquente de conseils. Citons seulement ceux qui sont en cours : le développement de la culture de la qualité et de la sécurité notamment pour la prévention des événements indésirables graves au cours des soins. Cette action menée en lien avec la « Prévention Médicale » s'inspire des pratiques bien connues dans l'aviation en proposant une sorte de *check up* réalisé par le praticien préalable à tout acte présentant un certain risque. Le projet de « chambre des erreurs » que nous devons organiser lors de nos congrès a dû évidemment être repoussé en raison du report de ces congrès ;

- un dossier « anesthésiques volatils » a été ouvert. Une enquête dans les établissements de soins a été réalisée et une réflexion sur les résultats de cette enquête et les recommandations qui pourraient être faites est en cours ;
- La toxoplasmose est une zoonose source de problèmes pour les vétérinaires et les médecins et qui illustre bien l'importance de considérer le cadre du « One Health, une Santé ». Elle fera l'objet de deux notes : l'une destinée aux vétérinaires et l'autre à l'administration. J'en profite pour saluer Patrick Bourdeau et Gilles Bourdoiseau qui travaillent sur ce dossier et qui ont longtemps représenté leur école respective. Un grand merci de la part de Qualitévet pour vos

actions. Nous savons que, malgré vos retraites, nous pourrons compter sur vous pour toute question scientifique.

- Une actualisation du guide de bonnes pratiques du médicament vétérinaire a débuté. (Jacqueline Bastien)

L'avenir ?

L'avenir de Qualitévet me semble assuré par la poursuite des trois axes déjà cités en particulier par la politique d'édition de « recommandations adaptées non opposables ».

La prise en compte par notre association de la phase amont de la qualité, c'est-à-dire en prenant part aux débats concernant la fixation des normes, est pertinente. Des contacts avec l'AFNOR sont en cours et nous en parlerons aujourd'hui.

Bien que réunissant la très grande majorité des institutions de notre profession, Qualitévet est encore méconnue et, dans l'avenir, un effort majeur de communication doit être entrepris.

Nos finances qui émanent principalement de vos cotisations sont saines. Sans être pléthoriques et grâce aux financements de dynamiques *tel que Ecoantibio 2* et à l'aide en très grande partie bénévole d'experts, les productions de Qualitévet sont aujourd'hui gratuites pour les utilisateurs. La question d'une participation financière des destinataires pour certaines réalisations futures peut d'ailleurs se poser.

Je termine en invitant à nouveau tous ses membres d'alerter Qualitévet sur tout sujet qui mérite son intervention, sur tout thème qui serait de sa compétence. Ainsi, les missions de Qualitévet pourront se diversifier pour accroître l'aide apportée à notre profession.

Depuis 8 ans, les conseils d'administration de notre association ont toujours été empreints de cordialité et d'assiduité de la part de ses membres. Je vous en remercie vivement car ma mission en a été facilitée.

J'ai eu la chance de pouvoir travailler en complète synergie avec un bureau composé d'une secrétaire très active Corinne Bisbarre, d'un vice président perspicace Christophe Brard ainsi que d'une trésorière attentive Françoise Bussiéras qui a remplacé Laurent Perrin.

Merci également à tous les coordinateurs des groupes de travail. (Guy Hannotte, Laurent Mangold, Claude Béata, Jacqueline Bastien, Claire Sicluna...) et à tous les contributeurs de Qualitévet.

Merci enfin et surtout à tous les membre du CA.

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir la nouvelle directrice d'Oniris, Laurence DEFLESSELLE.

Pour ma part, je continuerai à participer activement aux travaux de Qualitévet.

Je vous souhaite une excellente réunion.

Jean François ROUSSELOT
Président de l'AFVAC
40 Rue de Berri
75008 Paris